

5 au 7 mai 2017

Lyon Verger

(69)

Promotion Messieurs – Inter-Régions Sud Est

Conditions de participation

Pour les clubs

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Corse : hors quota

Provence-Alpes-Côte d'Azur : **12 équipes** Auvergne- Rhône-Alpes : **12 équipes**.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers

Voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Forme de jeu

Phase de Qualification - 1^{er} et 2^{ème} jour

6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Phase finale pour la montée - 3^{ème} jour

1 foursomes et 4 simples / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1 v 14, 2 v 13, 3 v 12, 4 v 11, 5 v 10, 6 v 9, 7 v 8.

Les 7 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} division nationale pour 2018.

Engagement

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Date limite pour les équipes : **26 avril 2017 inclus.**

Date limite pour les équipiers : **27 avril 2017 inclus.**

Les droits d'engagement, fixés à **250€** par équipe, sont facturés directement par la **ffgolf**.